

Compte rendu du conseil municipal du mardi 23 février

Présents : Mmes et Mess. André ROMÉY, Patrice FEUGIER, Chantal ROZAND, Pascale GAUTRON, Damien DUBOUCHEZ-CHABERT, Patricia DHERBASSY, Camille PEYBERNES, Gilles GAILLARD, Christian GIROUD,

Absentes excusées : Violaine LAGIER, Brigitte BRIEL

Secrétaire : Damien DUBOUCHEZ-CHABERT a été nommé.

1. Préparation du budget

M. le maire donne une information concernant les documents budgétaires : compte administratif, compte de gestion, budget primitif. Une présentation plus détaillée est donnée concernant le budget primitif d'une commune (budget de fonctionnement et d'investissement). Un récapitulatif est présenté concernant les subventions attendues pour les années à venir. Une présentation des différents programmes prévus pour le budget 2021 est listée :

- Aménagement du jardin de la cure : c'est l'entreprise BLANC qui a été retenue pour ces travaux
- Un programme pour améliorer les abords de la cantine
- Isolation des combles sur le bâtiment école-mairie
- Plantation de 500 arbres (douglas et mélèze dans la forêt des Coulmes)
- Réfection des peintures à l'école (classe maternelle)
- Pose de sanitaires et carrelage au WC public et réfection des peintures
- Remplacement des radiateurs à l'appartement de la cure
- Aménagement du terrain acheté pour améliorer la visibilité à l'intersection du chemin des Collets et de la rue de l'Eglise (déplacement du poteau EDF, pose d'une main courante et engazonnement des 44 m²)
- Programme voirie (la commission des chemins fera des propositions)
- Les combles du bâtiment école-mairie débarrassés par l'association PA-ISS
- Forêt : un programme d'entretien du périmètre, débroussaillage manuel de la végétation, peinture des liserés, bornes et repères sur une parcelle du sud canton de l'Alevoux (secteur des Rochers)

2. Délibération pour le PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal)

- Un avis favorable est donné pour la réalisation d'un PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal)

3. Délibération pour une demande de subvention pour des travaux sur les bâtiments communaux

- La commune va solliciter le Territoire pour l'obtention d'une subvention à hauteur de 50% pour le programme de travaux sur les bâtiments communaux (Ecole – WC public)

4. Délibération pour envoi de documents d'urbanisme par voie numérique

Mise en place de la saisine par voie électronique appliquée aux demandes d'autorisations d'urbanisme et installation du logiciel acquis par la Communauté de Communes. A partir du 01/01/2022, les pétitionnaires auront la possibilité de saisir la collectivité par voie dématérialisée. Ils auront toujours la possibilité de déposer leur demande en format papier.

5. Divers

- . Abri scolaire le long de la route d'Izeron : le bardage de cet abri sera remplacé par l'employé communal
- . Information sur le dernier permis de construire au lotissement La Mondée
- . Réflexion pour le choix de cendriers pour les bâtiments communaux
- . Elections Régionales et Départementales : 13 et 20 juin 2021

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.